



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2016

---

### **Bouvante – Les graffitis pastoraux du secteur de Font d’Urle**

Relevé d’art rupestre (2016)

**Hugues Chatain**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/94068>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Hugues Chatain, « Bouvante – Les graffitis pastoraux du secteur de Font d’Urle » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 02 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/94068>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Bouvante – Les graffitis pastoraux du secteur de Font d’Urle

Relevé d’art rupestre (2016)

Hugues Chatain

---

## NOTE DE L’ÉDITEUR

**Chatain H. 2016** : *Les graffitis pastoraux du secteur de Font d’Urle.*

- 1 Avec le site de la glacière de Peyre Rouge sur la commune de Chichilianne, les cavités de la glacière de Fond d’Urle sur la commune de Bouvante et celles de la grotte du Berger, très proche, sur celle de Saint-Julien-en-Quint, constituent le deuxième ensemble de gravures pastorales connues sur le Vercors sud.
- 2 Alors qu’à Peyre Rouge il s’agit de gravures, à Fond d’Urle et à la grotte du Berger les visiteurs ont essentiellement laissé des graffitis. Un simple tracé ou une incision peu profonde nécessite bien moins de temps qu’une gravure en ces lieux froids, humides et disposant d’un éclairage très sommaire.
- 3 Lieu d’excursion, la glacière de Font d’Urle recèle des centaines de graffitis et incisions ; la grotte du Berger, du fait de son accès plus difficile, bien moins. Sur ces deux sites, ce sont 21 noms de bergers que nous avons pu isoler et relever. À ceux-ci s’ajoutent dix noms, partiellement déchiffrés ou dont la qualité de berger est possible mais non assurée. Les graffitis ont été réalisés à la mine de plomb ou au bâton de colorant utilisé pour le marquage des bêtes. Seules deux gravures de petites dimensions peuvent vraisemblablement être attribuées à des bergers. Les dates de ces graffitis s’étalent de 1854 à 1949, avec deux pics : années 1880-1890 et années 1930-1940.
- 4 Les embauches de bergers se faisaient, pour leur plus grande majorité, de façon orale, d’où l’intérêt de ces relevés. On note la présence de deux bergers locaux (Drogue, Richaud) originaires de Saint-Julien-en-Quint. Si les gravures des bergers de Peyre Rouge ne faisaient pas explicitement référence à la Crau, ce n’est pas le cas ici. Brun est natif de Saint-Martin-de-Crau et Autheman d’Istres. On trouve également des bergers

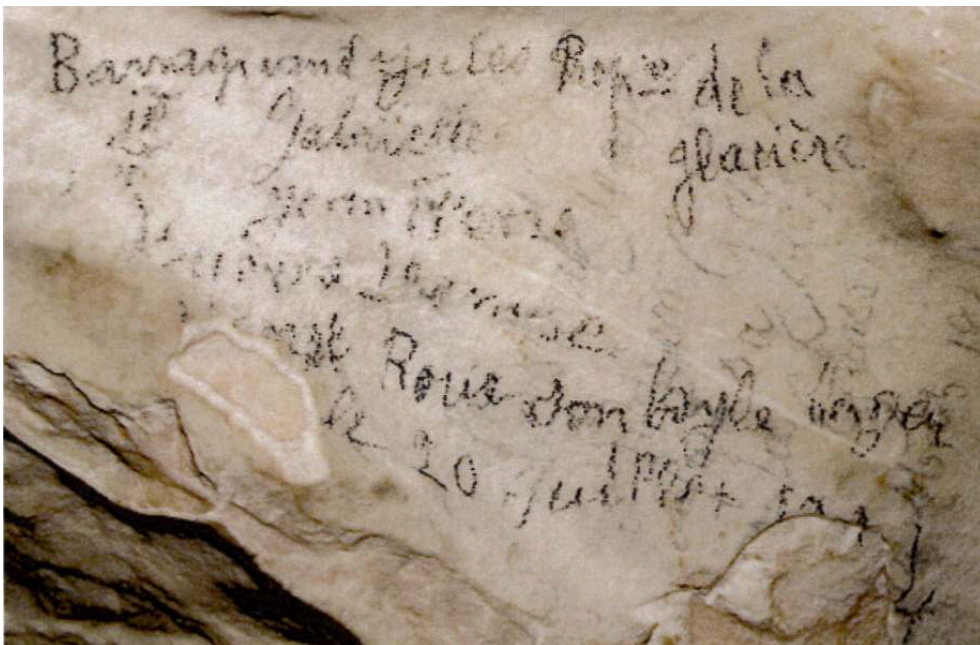
en lien, à un moment ou un autre, avec cette région (Michaud, Charpenel, Richaud, Moure, Maurel). Certains (Brun, Charpenel) gardent plusieurs années de suite à Font d'Urle. Comme trois autres bergers de Peyre Rouge, Charpenel vient des Alpes-de-Haute-Provence, de Larche, exactement, à la frontière Italienne. On retrouve bien les classiques deux pôles d'origine des bergers : montagne et Provence.

Fig. 1 – Bovins sur l'alpage de Font d'Urle



Cliché : H. Chatain.

Fig. 2 – Graffiti à la mine de plomb



Cliché : H. Chatain.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKgdLgiLWKX>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJLFtkEEvud>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtkE81jqVGMB>

**Année de l'opération** : 2016

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5u9tMfcVa9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFQ469T1itu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtzqbX9mUccS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTkY9pkvBDS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWSqJyedQws>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJrInD7k8G1>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtk1rnrpxG94>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtET0l280TUS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLEYVJzjAU6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSwlqMUuZiv>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGwl6PSa2qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIdEjFMFAod>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqFSnLdA1Df>